

Mon La Prairie

DYNAMIQUE, HUMAIN ET INNOVANT

On tourne la page
vers le numérique.

Voici le
tout dernier
Mon La Prairie
imprimé!

PLUS DE DÉTAILS À LA PAGE 4

renseignements

☎ 450 444-6600
@ info@ville.laprairie.qc.ca
📧 ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez



Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

2^e étage | Service de l'urbanisme
450 444-6638
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

4^e étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers
450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier
450 444-6710
biblio@ville.laprairie.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 444-6700
loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics
450 444-6684
tp@ville.laprairie.qc.ca

Service du génie
450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie
600, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6652
incendies@ville.laprairie.qc.ca

Service des ressources humaines
604, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6649
rh@ville.laprairie.qc.ca



Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669

REJOIGNEZ VOS COMMUNAUTÉS!

@villelaprairie #villelaprairie



ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre

Votre bulletin municipal Mon La Prairie

RÉALISATION
Service des communications

MENTION DE SOURCE
Avec la collaboration de
Mélanie Olmstead

TIRAGE
12 000 exemplaires

DISTRIBUTION
Postes Canada,
toutes les adresses de la ville

IMPRESSION
Imprimerie Héon & Nadeau

LIVRAISON
Juin 2024

PROCHAINE PARUTION
Octobre 2024

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Mot du maire

Chères Laprairiennes,
Chers Laprairiens,

Les chauds rayons du soleil ont commencé à se pointer le bout du nez, ce qui signifie que c'est le moment idéal de profiter pleinement des trésors que notre belle ville a à offrir. D'ailleurs, je suis heureux de vous informer que nos parcs et espaces verts sont prêts à vous accueillir pour une autre saison remplie de détente et de découvertes.

De son côté, la Ville continue de fourmiller, notamment en multipliant les initiatives vertes, dont la création d'une microforêt que vous pourrez découvrir dans ce numéro. La Municipalité poursuit ainsi son engagement d'offrir aux citoyens un environnement sain et durable.

C'est dans cette optique que je vous rappelle, avec un brin de nostalgie, mais beaucoup de fierté, que vous tenez entre vos mains le dernier numéro imprimé du *Mon La Prairie*, puisque le bulletin municipal, tout comme le magazine *Sortir*, sera dorénavant offert exclusivement en ligne. Ce changement nous permettra de réduire notre empreinte écologique tout en vous offrant un accès plus rapide et plus interactif à l'information.

Sur un tout autre ordre d'idées, alors que les travaux estivaux se multiplient, je tiens à rappeler l'importance de respecter la signalisation et les consignes de sécurité près des chantiers. Il en va de la sécurité de tous. Ensemble, nous pouvons faire de nos routes des espaces sécuritaires.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture, et surtout, un excellent été à profiter des infrastructures de la ville. Je vous invite à participer activement à la vie de notre communauté.

Au plaisir de vous retrouver dans nos parcs ensoleillés,



Frédéric Galantai

mairie@ville.laprairie.qc.ca

Conseillers municipaux



MAIRE SUPPLÉANT

**Vincent
NOËL**
District
de la Milice



**Patrick
DION**
District
du Christ-Roi



**Karine
LAROCHÉ**
District du
Vieux La Prairie



**Marie-Eve
PLANTE-HÉBERT**
District
de La Citière



**Sylvie
MAJOR**
District
de La Clairière



**Julie
SIMONEAU**
District
de La Madeleine



**Paule
FONTAINE**
District
de la Bataille



**Denis
GIRARD**
District
de la Briqueterie

Monsieur Vincent Noël, conseiller du district de la Milice, endosse le rôle de maire suppléant depuis le 1^{er} mai 2024, et ce, jusqu'au 12 novembre 2024. En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, le maire suppléant pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.



Publications imprimées

Vers un nouveau chapitre

C'est presque une page d'histoire qui se tourne : vous tenez entre vos mains le dernier numéro imprimé du bulletin municipal *Mon La Prairie*. Après des décennies à l'envoyer dans les foyers laprairiens, la Ville a décidé d'offrir l'ensemble des publications municipales exclusivement en ligne d'ici la fin de l'année. Cette transition marque une étape importante dans le virage numérique qu'elle a entrepris au cours des dernières années.

Bien que ce changement puisse susciter une certaine nostalgie pour certains, il représente également une occasion de modernisation et d'efficacité pour la Municipalité. Les citoyens pourront toujours accéder facilement aux informations municipales en ligne, tout en bénéficiant d'une expérience de lecture interactive et dynamique.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Le bulletin *Mon La Prairie* et le magazine *Sortir* continueront d'être publiés trois fois par année chacun, et de présenter respectivement l'actualité municipale et l'information relative aux activités et aux événements organisés par la Ville. Cependant, ils seront publiés uniquement en ligne, sur le site Internet de la Ville.

Pour le *Mon La Prairie*, le passage au numérique se fera avec la publication du numéro d'octobre, tandis que pour le magazine *Sortir*, ce changement se fera en décembre, avec la sortie du dernier numéro de l'année.

Comment serai-je averti de la mise en ligne des publications?

La Ville continuera de faire la promotion des publications municipales sur les réseaux sociaux et les panneaux d'affichage numérique, de même que dans l'infolettre *Info-Laprairien*. Elle a aussi prévu une période de transition durant laquelle elle enverra, par la poste, une carte postale aux citoyens afin de les aviser de la mise en ligne des publications.

Par ailleurs, les Laprairiens pourront consulter les publications en ligne sur des postes informatiques à la bibliothèque municipale.

Pourquoi ne plus imprimer les publications?

La décision est à la fois environnementale et financière. D'une part, elle contribuera à réduire l'empreinte écologique de la Municipalité en limitant la consommation de papier. D'autre part, elle permettra à la Ville de réaliser des économies importantes, notamment face à la hausse constante du prix du papier depuis les dernières années.

En somme, cette transition marque la fin d'une ère pour les publications municipales imprimées, mais ouvre la porte à de nouvelles possibilités pour une communication moderne, accessible et respectueuse de l'environnement. □

Le Mon La Prairie au fil du temps...

Le tout début

C'est en mai 1980 que le premier numéro du bulletin municipal voit le jour. Il s'appelle alors *Communic-action* et portera ce nom pendant un peu plus de 40 ans.



1980

Toujours fidèle

Au fil des années, l'allure du bulletin change, mais sa mission reste toujours la même : informer la population sur les enjeux locaux et les services municipaux, tout en favorisant la transparence et le dialogue.

1981-2020



2021

Le bulletin se refait une beauté

En 2021, le *Communic-action* devient le *Mon La Prairie*. Ce dernier laisse place à davantage d'articles de fond portant sur la communauté, tout en offrant de l'information utile sur les services municipaux.



2024

En route vers le numérique

En octobre, le *Mon La Prairie* sera publié exclusivement en ligne et offrira aux citoyens une expérience interactive.



vie municipale

Agenda municipal

Pour ne rien manquer

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu un mardi par mois à l'hôtel de ville. Les prochaines se dérouleront les **18 juin, 9 juillet, 20 août** et **17 septembre**.

Visitez le site Internet de la Ville le jour précédant la date des séances pour confirmer l'horaire et consulter l'ordre du jour.

Bureaux administratifs fermés

En raison de la fête nationale du Québec, de la fête du Canada et de la fête du Travail, les services administratifs de la Ville seront fermés les lundis **24 juin, 1^{er} juillet** et **2 septembre**.



Collecte de branches

Les dernières collectes de branches offertes par la Ville en 2024 débuteront aux dates suivantes :

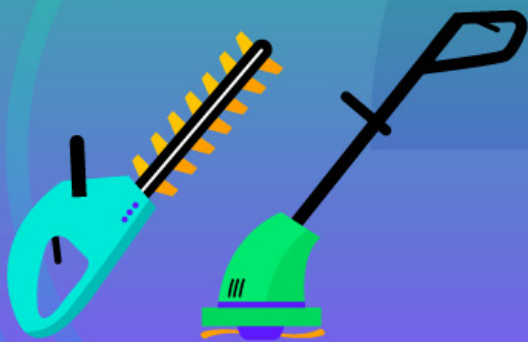
- **secteur nord-ouest** (du fleuve à la voie ferrée) **3 et 30 septembre**;
- **secteur sud-est** (de la voie ferrée au secteur rural) **16 septembre** et **15 octobre**.

Compte de taxes

Les prochaines échéances du compte de taxes municipales sont les suivantes : **22 juillet** et **5 septembre**. □

2

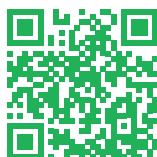
p'tits nouveaux dans la famille!



Deux petits nouveaux, pour un été écolo!

Bonne nouvelle pour ceux et celles qui souhaitent s'équiper pour le jardinage, tout en soutenant l'économie locale et en minimisant leur impact environnemental! En début d'année, la Ville a bonifié l'offre de produits admissibles au programme d'aide financière consoméco, en y ajoutant les taille-bordures et les taille-haies à fil ou à batterie.

Les citoyens qui désirent se prévaloir du programme sont donc invités à se procurer l'un des produits admissibles chez un commerçant de la MRC de Roussillon et à déposer une demande en ligne. Ils recevront ensuite jusqu'à **100 \$ en chèque-cadeau** échangeable chez le marchand laprairien de leur choix pour encore plus d'économies! □



← Renseignements et conditions d'admissibilité



Sécurité routière

Un été en toute sécurité

À mesure que les journées s'allongent, les rues de La Prairie s'animent davantage. Enfants, piétons et cyclistes profitent des journées ensoleillées pour passer plus de temps à l'extérieur. Cette affluence accrue nécessite une vigilance particulière de la part de tous les usagers de la route, surtout aux passages pour piétons, aux intersections et près des parcs.

Dans son effort pour garantir la sécurité de tous les citoyens, la Ville a lancé, l'été dernier, une initiative visuelle marquante : des autocollants représentant des silhouettes d'enfants. Ces autocollants, une fois placés sur les bacs de recyclage, servent d'alerte visuelle pour les automobilistes, les incitant à modérer leur vitesse et à redoubler de prudence.

Offerts gratuitement à l'hôtel de ville, ces autocollants sont un moyen simple et efficace de contribuer à la sécurité de notre communauté. Cet été, engageons-nous ensemble à faire de La Prairie un lieu sûr pour tous. □

Prolongement de la rue Saint-Henri

Le nouveau passage à niveau maintenant ouvert

Après plusieurs années de collaboration avec le Canadien National, la Ville est heureuse d'annoncer que les travaux de construction du nouveau passage à niveau entre la rue des Conseillers et l'avenue du Maire sont maintenant terminés. Un nouveau système d'avertissement avec barrières a également été installé afin d'assurer la sécurité des usagers.

Ce nouveau tronçon, destiné à la circulation automobile, cycliste et piétonne, se veut le prolongement de la rue Saint-Henri. Ce projet était attendu depuis des années, notamment parce qu'il permettra d'améliorer la sécurité des environs et d'alléger la circulation aux heures de pointe sur le chemin de Saint-Jean, en offrant un trajet alternatif aux automobilistes.

La Ville, qui a investi 3 M\$ dans ce projet, est convaincue que ce dernier sera des plus bénéfiques pour les usagers qui utilisent ce passage quotidiennement. □



Paillis en libre-service

Du paillis est offert gratuitement en libre-service à la caserne des pompiers. Provenant des différentes collectes de branches effectuées ce printemps, il est composé de plusieurs essences d'arbres et de feuilles.

Apportez votre contenant et votre pelle! □



vie municipale



Planter les arbres très proches les uns des autres (ici, de **3 à 5 arbres par mètre carré**), leur assure une croissance plus rapide en les plaçant en compétition.



C'est avec fierté et bonne humeur que les employés de la Ville se sont réunis afin de planter les **1 200 arbres** nécessaires à la création de la microforêt.

Les **essences d'arbres** ont été sélectionnées avec soin pour représenter celles qui poussent naturellement dans la région.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le concept de microforêt, aussi appelée forêt Miyawaki, a été inventé par un botaniste japonais qui cherchait une méthode efficace pour faciliter le verdissement en milieu urbain et périurbain.

Découvrez la première microforêt de La Prairie

C'est en mai dernier que la première microforêt de La Prairie a vu le jour. Ce havre de verdure et de biodiversité situé au cœur de la ville démontre une fois de plus l'engagement de la Municipalité envers le développement durable et la lutte aux changements climatiques.

Quelque 1 200 arbres de 13 essences différentes ont été plantés dans une zone de 400 mètres carrés située à la jonction des secteurs Industriel et de L'Arrondissement.

La plantation d'une microforêt permettra de créer une zone de fraîcheur dans cet endroit qui comporte plusieurs îlots de chaleur.

Bien qu'il ne soit pas possible d'entrer dans la microforêt, une zone de détente et de jeu a été aménagée afin de permettre aux visiteurs de profiter des lieux.

Des bienfaits pour la collectivité

Les bienfaits des microforêts sont nombreux. Elles favorisent notamment une meilleure qualité de l'air, contribuent à réduire les risques d'inondations en captant les eaux pluviales et constituent un habitat pour plusieurs espèces animales et végétales. □



Faites du site Internet de la Ville votre meilleur ami!

Tenir les citoyens informés est primordial, et c'est pourquoi la Ville dispose de plusieurs outils de communication. Le site Internet et les réseaux sociaux comptent parmi ses principaux, mais ces derniers sont-ils équivalents? Non, et voici pourquoi.

Des réseaux utiles

C'est indéniable, avoir une présence sur les réseaux sociaux est essentiel de nos jours et apporte plusieurs avantages. La Ville utilise d'ailleurs différentes plateformes pour diffuser de l'information concernant les activités, les événements, les grands projets et les mesures d'urgence. Cela lui permet de communiquer efficacement avec les citoyens, et surtout, d'interagir et de créer des liens avec eux.

De leur côté, les abonnés peuvent commenter et réagir aux publications, en plus d'avoir un accès rapide aux mises à jour municipales. Mais attention! Plusieurs publications pourraient leur échapper. C'est que les réseaux sociaux utilisent un algorithme complexe pour déterminer les contenus qui apparaissent dans le fil d'actualité de chaque utilisateur. Le but? Fournir à chaque abonné un contenu pertinent et intéressant, axé sur ses préférences individuelles et son comportement sur chaque plateforme.

Par exemple, l'algorithme de Facebook privilégie le contenu des amis Facebook plutôt que celui des pages suivies. Par conséquent, seulement près de 2 % d'une communauté Facebook voit les publications non payantes d'une organisation.

Un site Internet primordial

Ainsi, le site Internet est le meilleur outil à consulter pour trouver toute l'information que vous cherchez concernant la Ville. **Il est LA principale source d'information pour les citoyens.** Le contenu qui s'y trouve est fiable, complet et accessible. Surtout, il n'est pas soumis aux contraintes des algorithmes des réseaux sociaux.

Vous trouverez sur le site toutes les informations les plus couramment consultées par les utilisateurs, comme les activités et les événements, mais aussi des informations sur l'ensemble des aspects de la vie municipale (services aux citoyens et aux entreprises, démocratie, administration, finances, etc.).

Finalement, le site étant doté d'un moteur de recherche très performant, il permet aux citoyens de trouver rapidement et facilement des informations précises. N'hésitez donc pas à le mettre dans la barre de favoris de votre navigateur! ☑



La Prairie dans vos favoris

Pour que les publications de la Ville de La Prairie s'affichent en priorité dans votre fil d'actualité Facebook, mettez la page de la Ville dans vos favoris en suivant ces étapes simples :

- sur votre application mobile ou sur votre ordinateur, rendez-vous sur l'accueil de la page Facebook de la Ville (www.facebook.com/villelaprairie);
- cliquez sur les points de suspension, puis sur « Abonné »;
- dans la fenêtre « Paramètres d'abonnement », choisissez « Favoris », puis « Enregistrer », au bas.

POUR TOUT SAVOIR
DE L'INFORMATION LOCALE

ABONNEZ-VOUS
À L'INFOLETTRE
MUNICIPALE!





Travaux routiers

**Respectez la signalisation :
il en va de la sécurité de tous!**

Avec le beau temps viennent les chantiers. Chaque été, les cols bleus de la Ville sont sur le terrain pour améliorer les infrastructures. Mais derrière les zones de travaux se cachent des risques bien réels. Trop souvent encore, les travailleurs sont confrontés à des comportements irrespectueux ou dangereux de la part de certains citoyens. Face à la situation, la Ville lance un appel à la vigilance afin d'assurer à tous une saison des chantiers sécuritaire.



On est toujours vigilants, parce que même si la signalisation est en place, on ne peut pas tenir pour acquis que les gens vont la respecter. Ça devient stressant », confie un col bleu, qui exprime ainsi un sentiment partagé par bon nombre de ses collègues.

Chaque jour, ces derniers doivent composer avec des situations potentiellement dangereuses, qui se caractérisent le plus souvent par l'un de ces comportements :

- la vitesse;
- le manque de distance;
- l'intrusion dans la zone des travaux.

En effet, plusieurs automobilistes ne ralentissent pas à l'approche des chantiers, alors que d'autres passent trop près des travailleurs, allant jusqu'à les frôler. Aussi, il arrive que des cyclistes, des piétons ou des automobilistes s'introduisent dans les zones de travaux malgré une interdiction de passage.



Ça pourrait être fatal! On manipule des outils et des véhicules qui peuvent être dangereux. Mais ça ne semble pas arrêter certaines personnes. Chaque année, des citoyens tassent ou enlèvent carrément la signalisation pour pouvoir passer », ajoute le col bleu.

Chacun a son rôle à jouer

Afin de minimiser les risques pour les travailleurs et les désagréments pour les citoyens, la Ville met en place plusieurs mesures. Par exemple, elle :

- entame et effectue, le plus souvent possible, les travaux de réparation de rues et d'horticulture après l'heure de pointe matinale, spécialement sur les grandes artères;
- ferme le tronçon de rue sur lequel elle doit effectuer une réparation lors d'une urgence comme un bris d'aqueduc, et ce, pour assurer un maximum de sécurité à tous;
- s'assure d'installer une signalisation claire, conformément aux normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

De leur côté, les citoyens sont invités à :

- rester vigilants et éviter les distractions près des zones de travaux;
- respecter la limite de vitesse indiquée sur les panneaux de signalisation;
- faire preuve de patience et de respect à l'égard des travailleurs.

Ensemble, faisons de la saison des chantiers une saison sécuritaire. □

Vous désirez être informé des travaux majeurs qui auront lieu à La Prairie?

Inscrivez-vous au système d'envoi d'avis municipaux de Porte-voix. Vous pourrez recevoir des alertes par message texte, courriel ou appel automatisé, selon votre préférence.

Psitt! Le système vous permet aussi d'être informé des urgences et des avis importants.

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca/inscrivez-vous →



À vos barbecues, prêts, vérifiez!

L'attente est enfin terminée. La saison du barbecue est maintenant arrivée. Mais attention! Avant de faire griller viandes et légumes, il est important de procéder à des vérifications pour réduire les risques d'incendie.

LISTE DE VÉRIFICATION

Bonbonne de propane

- La bouteille de propane est en bon état et a moins de 10 ans.
- Le tuyau qui relie la bouteille au brûleur ne présente pas de fissure ou de craquelure.
- Le détendeur est en bon état et ne présente pas de fuite.
- La bonbonne est à une distance d'au moins un mètre des éléments combustibles.

Barbecue

- Le barbecue est sur une surface stable et de niveau.
- Le dispositif d'allumage est fonctionnel.
- Les boutons de commande des brûleurs fonctionnent et sont bien identifiés.
- Les brûleurs sont en bon état et ne sont pas obstrués.
- Les grilles sont propres et la cuve ne contient pas de résidus de cuisson.
- Les déflecteurs de flamme sont en bon état.
- La poignée et les charnières du couvercle sont en bon état.
- Un moyen d'extinction se trouve à proximité du barbecue.

COMMENT ALLUMER UN BARBECUE DE MANIÈRE SÉCURITAIRE?

Si vous utilisez un appareil au propane, assurez-vous que le couvercle est relevé avant d'enclencher les boutons de commande. Également, afin d'éviter tout retour de flamme, actionnez l'allumage automatique lorsqu'un seul des boutons est enclenché.

Si les brûleurs ne démarrent pas grâce à l'allumage automatique, ne tentez pas de les allumer en passant un briquet à travers les grilles. Utilisez plutôt l'ouverture prévue à cet effet sur le côté de l'appareil.

Si vous utilisez un barbecue au charbon, n'ayez jamais recours à un produit dérivé d'un hydrocarbure ou d'un alcool afin d'allumer l'appareil. Amorcez plutôt la combustion à l'aide de petit bois ou d'un allume-feu prévu à cet effet.

Finalement, assurez une surveillance constante de votre barbecue lorsqu'il est en fonction, peu importe qu'il soit au propane ou au charbon.

QUE FAIRE SI UN DÉBUT D'INCENDIE SURVIENT DANS LE BARBECUE?

En cas d'incendie dans l'appareil, restez calme et suivez ces étapes :

- fermez les boutons de commande et la bonbonne de propane;
- éteignez les résidus dans la cuve à l'aide d'un extincteur portatif;
- fermez le couvercle pour couper l'apport d'oxygène;
- évacuez les lieux et composez le 9-1-1 si l'incendie est hors de contrôle ou s'il se propage.

Conservez votre titre de la reine ou du roi du barbecue en suivant ces conseils de sécurité!





Protégez-vous contre les piqûres de tiques

L'été, c'est la saison des moustiques et des tiques. Lors de promenades, ne manquez pas de vous protéger contre les piqûres de ces dernières. En effet, certaines tiques peuvent être porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi*, qui peut causer la maladie de Lyme.

Qu'est-ce que la maladie de Lyme?

La maladie de Lyme se transmet par la piqûre d'une tique infectée. En général, elle provoque une rougeur sur la peau, qui cause peu ou pas de démangeaison. Si la maladie n'est pas traitée rapidement, elle peut se disperser dans le sang et entraîner d'autres symptômes comme :

- des rougeurs sur la peau;
- une paralysie du visage, un engourdissement d'un membre, une douleur à la nuque ou des maux de tête importants;
- une enflure à une ou plusieurs articulations;
- une douleur à la poitrine, des palpitations ou des engourdissements.



Heureusement, vous pouvez vous protéger contre les piqûres de tiques. Voici quelques mesures préventives à adopter.

Durant une activité de plein air dans un boisé ou un champ :

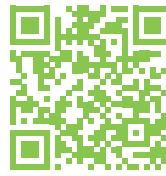
- portez des pantalons longs, des souliers fermés et des bas;
- appliquez du chasse-moustiques à base de DEET sur vos vêtements et sur les parties exposées de votre corps, en évitant votre visage;
- demeurez sur les sentiers dégagés des boisés et des forêts.

Après l'activité :

- prenez un bain ou une douche dès votre retour à la maison;
- inspectez votre corps, et celui de vos enfants et de vos animaux de compagnie;
- retirez les tiques le plus rapidement possible (le risque de transmission est très faible avant 24 h et augmente par la suite) en utilisant une pince fine aux extrémités pointues;
- lavez-vous les mains et nettoyez le site de la piqûre avec de l'eau et du savon.

Si vous avez été piqué par une tique, retirez et conservez la tique, puis appelez Info-Santé en composant le 811. Un professionnel pourra vous conseiller. □

Source : gouvernement du Québec



Retour sur la consultation citoyenne

Vers une réglementation municipale adaptée au climat

L'automne dernier, la Ville de La Prairie a consulté les citoyens relativement à une mise à niveau envisagée de la réglementation municipale dans le but de mieux l'adapter aux changements climatiques.

Ainsi, **380 personnes** ont complété un sondage diffusé sur l'espace citoyen Porte-voix. Également, une vingtaine de Laprairiens, dont plusieurs jeunes de moins de 18 ans, sont venus rencontrer les représentants de la Ville lors d'une soirée portes ouvertes.

Lors de ces deux activités de consultation, cinq grandes thématiques ont été abordées : les milieux naturels et les paysages, l'habitation et la densification, les constructions durables, l'aménagement des terrains et la biodiversité, et enfin, la mobilité active et le stationnement.

Les faits saillants

Tout d'abord, **87 %** des répondants ont jugé important ou très important que la Ville agisse en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et de transition écologique. Les personnes sondées se sont également dites particulièrement préoccupées par la protection des milieux naturels, la gestion de l'eau et le transport en commun.

La voix jeunesse

Les jeunes qui se sont exprimés lors de la soirée portes ouvertes ont manifesté le souhait de pouvoir évoluer dans des milieux de vie complets et diversifiés où la nature prend davantage de place. Ils ont également formulé le désir de voir la place de l'automobile diminuer au profit d'un réseau de transport en commun plus développé.

La suite des choses

Au cours des prochains mois, l'analyse des données, des suggestions et des opinions recueillies auprès des citoyens se poursuivra, afin de déterminer les meilleures façons de les inclure dans la démarche de transition écologique. Pendant ce temps, la Ville continuera d'examiner les meilleures solutions pour intégrer des éléments durables dans les projets municipaux, conformément aux souhaits exprimés lors de la consultation. □

QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE?

La transition écologique est une démarche qui vise à passer à un mode de vie plus respectueux de la nature, tout en améliorant le bien-être collectif. Elle englobe une multitude d'actions qui favorisent la participation citoyenne, comme le soutien de l'agriculture locale, la promotion de l'économie circulaire ou encore la réduction de l'auto solo afin de diminuer la consommation et les émissions de gaz à effet de serre. En bref, elle constitue un mouvement positif visant à assurer un avenir durable et une meilleure qualité de vie à tous.

Des projets municipaux comme celui-ci vous intéressent?

Retrouvez toute l'information à leur sujet sur Porte-voix. Vous pouvez même vous y abonner afin de recevoir les mises à jour qui les concernent.

Porte-voix, c'est aussi une boîte à idées dans laquelle vous pouvez proposer des façons d'améliorer votre milieu de vie et répondre à des sondages sur des sujets qui vous touchent.

De plus, la plateforme vous offre un système d'envoi d'avis municipaux qui vous permet de rester informé des urgences, des avis importants et des travaux majeurs en recevant des alertes par courriel, message texte ou appel automatisé.

Alors! Qu'attendez-vous? Créez votre compte dès maintenant!

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca →

porte
voix

Rappel

Les sacs de surplus de résidus verts maintenant ramassés à dates fixes

Comme annoncé par la MRC de Roussillon en début d'année, les sacs de papier déposés à côté du bac brun ne sont plus ramassés lors de toutes les collectes de matières organiques. L'organisme recueille plutôt ces sacs exclusivement lors de collectes spéciales de résidus verts qui ont lieu en octobre, en novembre et en mai.

La solution : l'herbicyclage!

Si vous avez des résidus verts comme des rognures de gazon, laissez-les directement au sol. En plus d'être écologique, cette pratique vous procurera un gazon plus vert. Afin de bien vous y adonner, profitez de la subvention pour l'achat de tondeuse déchiqueteuse et lame : roussillon.ca/subventions. ☐

Collecte spéciale de surplus de carton

La saison des déménagements et du carton approche! Le jeudi **11 juillet**, une collecte spéciale de surplus de carton aura lieu à La Prairie. Afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu, placez vos cartons à 60 cm de ce dernier. De plus, pour assurer le déroulement optimal de la collecte :

- retirez les sacs et les morceaux de styromousse;
- coupez les boîtes dépassant un mètre (maximum 1 m³);
- défaites les boîtes, empilez-les à plat ou regroupez-les dans une boîte que vous laisserez ouverte;
- ne les attachez ou ne les ficelez pas;
- assurez-vous que la pile peut être soulevée par une seule personne.

Finalement, placez vos surplus de carton avant 7 h le matin de la collecte. ☐

Vous déménagez?

Laissez vos bacs bleu et brun ainsi que votre bac de comptoir à votre résidence. Ceux-ci appartiennent à la Municipalité.



Deux collectes de volumineux en juillet

Avec les multiples déménagements qui ont lieu en juillet, il n'est pas rare de retrouver davantage de volumineux en bordure de rue. C'est pourquoi deux collectes de volumineux auront lieu à La Prairie durant ce mois, soit les mardis **2** et **16 juillet**.

Afin que vos volumineux soient ramassés :

- sortez-les au plus tôt à 19 h la veille de la collecte;
- placez-les en bordure de rue à au moins 60 cm de votre bac, puisque rien ne doit être collé à ce dernier;
- retirez les vis, les clous et les bouts tranchants afin d'assurer la sécurité du personnel.

! Avant tout, vérifiez que vos volumineux sont acceptés à la collecte en visitant le site info-collectes.ca.

!! Sont interdits : les produits électroniques, les matériaux de construction, les appareils réfrigérants et de climatisation et les vélos. ☐

Pour tout savoir sur vos matières résiduelles

Info-collectes.ca

ou pour

Signaler un problème



Service à la clientèle : 514 928-5227

Au cœur de votre quotidien

Si La Prairie peut compter sur une vie économique et sociale dynamique, c'est notamment grâce aux entreprises qui ont choisi de s'y établir. Ces dernières font partie intégrante de la vie des citoyens puisqu'elles leur permettent de se nourrir, de se divertir, de se vêtir, de travailler et plus encore! Mais qui se cache derrière elles? Voici deux portraits de passionnées.

Trés Arts

En passant sur le boulevard Taschereau, vous avez peut-être déjà aperçu l'enseigne de Trés Arts. Cet atelier de peinture sur céramique, qui offre plus de 200 pièces variées, est la propriété de Jennifer Benoît et de son conjoint. Passionnée des arts, cette dernière fréquentait régulièrement l'établissement avant de l'acheter en 2017, laissant ainsi son boulot de gestionnaire en ressources humaines dans une grande entreprise.

Aujourd'hui, Jennifer Benoît et son équipe offrent leurs précieux conseils aux clients désireux de laisser aller leur créativité. C'est simple! Que ce soit entre amis, entre collègues, pour une fête ou en solo, les visiteurs sont invités à choisir une pièce afin de la peindre selon leurs goûts. Pas de panique pour ceux pour qui le temps presse! Il est possible de retourner terminer son œuvre, et ce, sans frais.

Trés Arts, c'est aussi l'art toute l'année, partout et pour tous, grâce à un ensemble de peinture sur céramique pour emporter et aux camps de jour estivaux. □

1073, boulevard Taschereau
tresarts.ca →



L'éco-boutique la p'tite ruche

C'est en juin 2021 que l'aventure de l'éco-boutique la p'tite ruche débute. Claudine Joncas, grand-mère de 13 enfants de 2 à 18 ans, et Melissa Mayrand, mère de quatre enfants de 12 à 18 ans, décident alors de démarrer une boutique de vêtements usagés pour habiller les enfants de 0 à 16 ans.

Les deux femmes n'en sont pas à leurs premières armes, puisqu'elles ont déjà eu une entreprise ensemble auparavant. Fortes de cette expérience, elles souhaitent pousser plus loin leur aventure et se dévouer à une clientèle importante pour elles : les enfants.

La mission de l'éco-boutique? Donner une deuxième vie aux vêtements et permettre aux parents d'habiller leurs enfants avec des vêtements de qualité, et ce, à moindre coût. Ainsi, les visiteurs peuvent trouver, en boutique et en ligne, des vêtements pour toutes les saisons. Des vêtements de maternité sont aussi offerts, tout comme des vêtements pour adultes (en ligne seulement). Par ailleurs, les clients peuvent vendre leurs vêtements et leurs jouets usagés à la boutique, en échange d'un crédit à utiliser.

Désireuses de faire leur part pour la collectivité, les propriétaires donnent, aux familles et aux garderies de la région, les articles qui ne peuvent être gardés en boutique, évitant ainsi qu'ils se retrouvent au site d'enfouissement. □

30, boulevard Taschereau, local 103
Facebook : L'éco-boutique la p'tite ruche →



Médaille pour les chiens et les chats

Enregistrez votre animal en ligne

Vous avez un nouveau chien ou un nouveau chat? N'oubliez pas de l'enregistrer auprès de la SPCA Roussillon, sur le site Internet de l'organisme. Cela vous permettra d'obtenir une licence municipale pour votre animal, obligatoire à La Prairie.

Cette licence doit être obtenue dans un délai de 30 jours suivant :

- l'acquisition de l'animal;
- l'établissement de la résidence principale du gardien sur le territoire de la ville;
- le jour où le chien ou le chat atteint l'âge de trois mois.

La licence est valide pour une période d'un an et doit être renouvelée chaque année, à sa date anniversaire, soit le jour de l'enregistrement initial. L'animal doit porter le médaillon qui sera envoyé afin d'être identifiable en tout temps. □

spcaroussillon.com/licence-municipale →

Tarification annuelle

Chien : **20 \$ par an**

Chat : **15 \$ par an**

Chien-guide ou d'assistance : **gratuit**

Chien ou chat avec micropuce : **gratuit**

Concentration en cuivre et en plomb

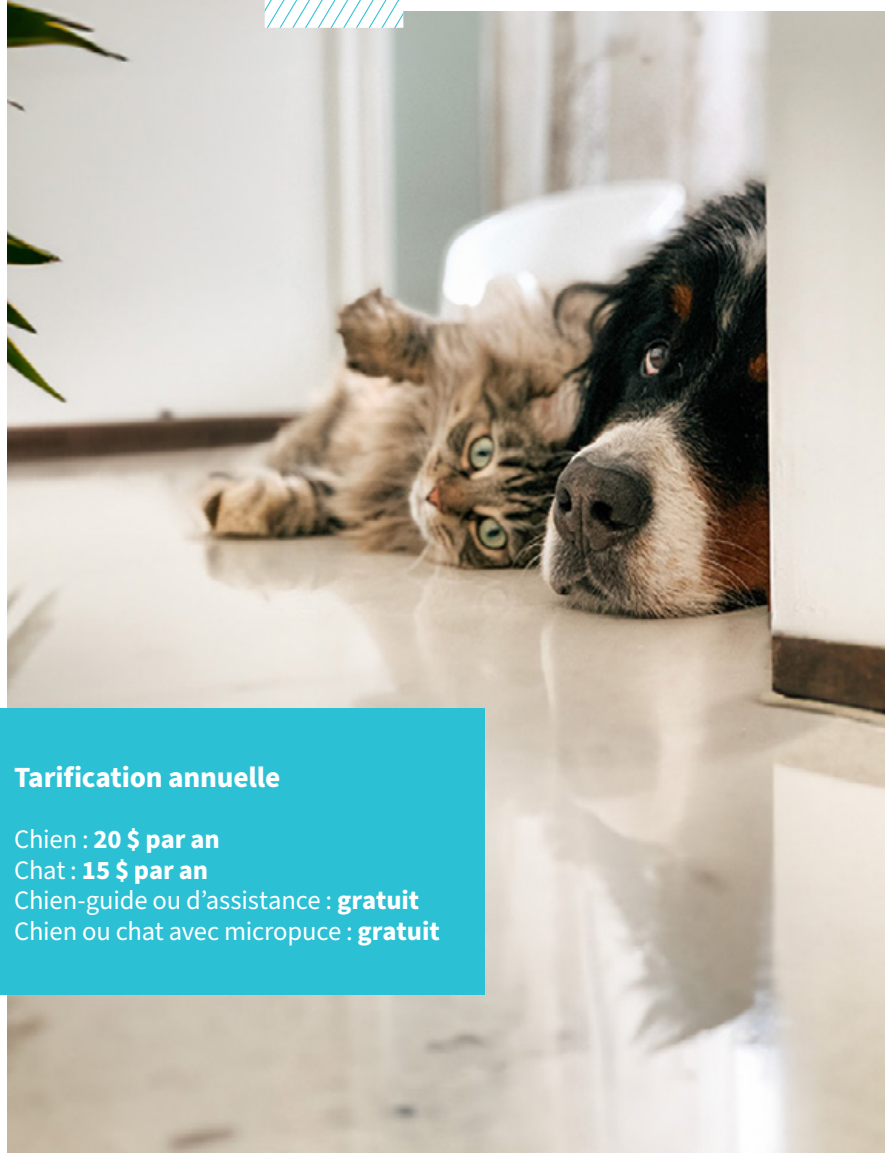
Faites tester votre eau gratuitement

Vous possédez une résidence qui a été construite avant 1975? Jusqu'au 30 septembre, participez à la campagne d'échantillonnage d'eau potable afin de déterminer, s'il y a lieu, la concentration en cuivre et en plomb de celle-ci.

Cette campagne est réalisée annuellement en vertu du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Elle vise uniquement les résidences reliées au réseau d'aqueduc public.

Pour plus de détails concernant la campagne d'échantillonnage et savoir comment y participer, consultez le site Internet. □

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/tester-eau-gratuitement →



Organismes culturels, sportifs et communautaires

Toujours là pour vous

L'apport des organismes dans la communauté est considérable. Chaleureux et accessibles, ils constituent des milieux de vie qui favorisent l'entraide et contribuent à la vie sociale de nombreux Laprairiens. Voici le portrait de deux d'entre eux.





Organisme communautaire

Maison des Jeunes de La Prairie

L'année 2024 est importante pour la Maison des Jeunes de La Prairie puisqu'elle marque les 25 ans d'existence de l'organisme. Voilà donc un quart de siècle que des jeunes et des adultes se sont unis pour créer un espace dans leur communauté où les 12 à 17 ans peuvent développer leur sens critique et leur sens des responsabilités en interagissant avec des adultes inspirants.

Ce milieu de vie pour adolescents offre un espace d'information, d'échange et de soutien pour les jeunes, par les jeunes eux-mêmes. Il sert également de tremplin vers l'autonomie en leur offrant des ressources et des opportunités pour s'épanouir.

En plus d'offrir des services de relation d'aide, de prévention, d'éducation, d'information et d'accompagnement, la Maison des Jeunes propose aux adolescents de vivre des expériences variées et stimulantes, par le biais de projets de loisirs et d'activités culturelles, culinaires et sportives. □



Organisme communautaire

Escadron 811 La Prairie

Fondé en 1971, l'Escadron 811 La Prairie offre aux jeunes de 12 à 18 ans des moyens amusants et novateurs de faire une différence dans leur communauté tout en leur permettant d'acquérir des compétences qui dureront toute la vie.

Le programme des cadets, sur lequel les activités de l'organisme sont basées, permet de développer des leaders confiants et autonomes, engagés dans leur communauté. Il favorise également la bonne forme physique et un mode de vie sain, tout en suscitant un intérêt pour les activités des Forces armées canadiennes.

De septembre à mai, les jeunes ont l'occasion de développer des compétences variées, mais aussi des amitiés durables, grâce à des activités d'aviation, de sport, de musique et de plein air. □





POUR NE RIEN MANQUER...

REJOIGNEZ VOS COMMUNAUTÉS

Infolettre

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre

ville.LAPRAIRIE.qc.ca

[@villelaprairie](https://www.facebook.com/villelaprairie)
[#villelaprairie](https://www.instagram.com/villelaprairie)

